

**Extrait des délibérations**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique**  
**de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance plénière du jeudi 27 février 2025**

**D03\_27022025**

*L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 5 de la galerie des amphis sous la présidence de SLAMA Serge, Président du Conseil Académique de l'UGA.*

**Point à l'ordre du jour** : approbation des tarifs des droits spécifiques en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée

**Président de séance** : Serge SLAMA

**Membres présents** : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, CASTEBRUNET Hélène, DEPRET Christian, DE ROSNY Eve, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, CHEMINAUD Sandrine, DUMON Astrid, QUELIN Léa, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, LEUILLIER Adrien, DANIEL Maeva, DI IORIO Énée.

**Membres représentés** : BAVEREL Olivier (procuration à LEMASSON Germain), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), DEPAU Giovanni (procuration à DEPRET Christian), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), MARTINEZ MARCOUX Marie-José (procuration à PINSULT Nicolas), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), CHALON Nathalie (procuration à DE ROSNY Eve), VALARCHER Olivier (procuration à RACKI Valérie), BAILE Henri (procuration à BOURREL Romain), HAMDI-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), RICHARD Louison (procuration à WARIN Malo), GEIBEN Héloïse (procuration à DI IORIO Énée), DECHENAUD Émile (procuration à DANIEL Maeva).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

*Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de voter distinctement les tarifs des droits spécifiques en formation initiale et des frais de formation en formation continue, de l'offre de formation non accréditée.*

Les tarifs pour les publics en formation continue, de l'offre de formation non accréditée nouvellement créées, sont soumis au vote.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	14
Nombre de votants	41
Voix favorables	30
Voix défavorables	4
Abstentions ou refus de prendre part au vote	7

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les tarifs pour les publics en formation continue nouvellement créées, de l'offre de formation non accréditée.**

---

Les tarifs à la baisse, pour les publics en formation continue, de l'offre de formation non accréditée, sont soumis au vote.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	14
Nombre de votants	41
Voix favorables	33
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les tarifs à la baisse, pour les publics en formation continue, de l'offre de formation non accréditée.**

---

Les tarifs à la hausse, pour les publics en formation continue, de l'offre de formation non accréditée, sont soumis au vote.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	14
Nombre de votants	41
Voix favorables	23
Voix défavorables	13
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés les tarifs à la hausse, pour les publics en formation continue, de l'offre de formation non accréditée.**

---

**Président de séance :** Serge SLAMA

**Membres présents :** CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSAULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, DEPRET Christian, DE ROSNY Eve, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, DUMON Astrid, QUELIN Léa, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, LEUILLIER Adrien, DANIEL Maeva, DI IORIO Énée.

**Membres représentés :** BAVEREL Olivier (procuration à LEMASSON Germain), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), DEPAU Giovanni (procuration à DEPRET Christian), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), MARTINEZ MARCOUX Marie-José (procuration à PINSAULT Nicolas), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), CHALON Nathalie (procuration à DE ROSNY Eve), VALARCHER Olivier (procuration à RACKI Valérie), CASTEBRUNET Hélène (procuration à SEIDELIN Signe), BAILE Henri (procuration à BOURREL Romain), HAMDY-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), RICHARD Louison (procuration à WARIN Malo), GEIBEN Héloïse (procuration à DI IORIO Énée), DECHENAUD Émile (procuration à DANIEL Maeva).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Les tarifs pour les publics en formation initiale, de l'offre de formation non accréditée nouvellement créées, sont soumis au vote.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	25
Membres représentés	15
Nombre de votants	40
Voix favorables	29
Voix défavorables	4
Abstentions ou refus de prendre part au vote	7

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les tarifs pour les publics en formation initiale nouvellement créées, de l'offre de formation non accréditée.**

**Président de séance :** Serge SLAMA

**Membres présents :** CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSAULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, CASTEBRUNET Hélène, DEPRET Christian, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, DUMON Astrid, QUELIN Léa, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, LEUILLIER Adrien, DANIEL Maeva, DI IORIO Énée.

**Membres représentés :** BAVEREL Olivier (procuration à LEMASSON Germain), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), DEPAU Giovanni (procuration à DEPRET Christian), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), MARTINEZ MARCOUX Marie-José (procuration à PINSAULT Nicolas), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), VALARCHER Olivier (procuration à RACKI Valérie), CASTEBRUNET Hélène (procuration à SEIDELIN Signe), BAILE Henri (procuration à BOURREL Romain), HAMDI-SEBASTIA NIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), RICHARD Louison (procuration à WARIN Malo), GEIBEN Héloïse, (procuration à DI IORIO Énée), DECHENAUD Émile (procuration à DANIEL Maeva).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Les tarifs à la baisse, pour les publics en formation initiale, de l'offre de formation non accréditée, sont soumis au vote.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	24
Membres représentés	14
Nombre de votants	38
Voix favorables	36
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les tarifs à la baisse, pour les publics en formation initiale, de l'offre de formation non accréditée.**

Les tarifs à la hausse, pour les publics en formation initiale de l'offre de formation non accréditée, sont soumis au vote.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	24
Membres représentés	14
Nombre de votants	38
Voix favorables	16
Voix défavorables	16
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

**Les voix des membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire sont partagées. Et conformément aux dispositions de l'article 46, du Décret n° 2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'UGA, la commission, après en avoir délibéré, approuve la hausse des tarifs pour les publics en formation initiale, de l'offre de formation non accréditée, par la voix prépondérante du Président de séance.**

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2025

Publié le : 20 mars 2025

Transmis au Rectorat le : 20 mars 2025

Le Président du Conseil académique  
de L'Université Grenoble Alpes



Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE ou via <https://citoyens.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.